

Code d'article

184.04

**Description** 

**RÉCIPIENTS INJECTÉS MICRO-ONDABLES** 

Catalogue

**HOS 209** 

Date de modification 06/06/2024 09:54:57



## Spécifications du produit

Unité de mesure CENT

Dimensions Ø 11,5x3,7 CM

Matériel PP

Couleur TRANSPARENT

Capacité du conteneur 225 ML Poids net d'une unité (g) 8,28

### Codes

Intrastat 39241000

ITF14 18420499184040 EAN13 8420499184043

Signage Triman et Info-Tri



# Colisage

**Paquet** 

Unités / paquet 50

Dimensions paquet (cm) 11,00 x 21,00 x 10,50

Poids paquet (kg) 0,48

Volume paquet (m³) 0,0024255

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton 500

Paquets /carton 10

Dimensions carton (cm) 25,33 x 60,50 x 21,00

Poids carton (kg) 4,76

Volume carton (m³) 0,0321860

Signage Triman et Info-Tri



**Palette** 

Cartons / couche 5

Cartons / palette 35

Conditionnement (U base x couches) 5 x 7

Poids (kg) 190,60

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

### Caractéristiques

Recyclable

Micro-ondes

Four

-18°C/+120°C Résist. graisses

Cash & Carry

Congélateur

PP





















Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

#### Compatibilités

184.08 COUVERCLES POUR POTS 184.04/05/06/07/12

### Paquet image

